

Procès-verbal de la réunion de pré-soumission

DATE ET HEURE	07 Juillet 2020 à 15h00mn		
PASSATION DE MARCHE N°	DAO/CB/MCA-M/LI-47/Compact		
LIEU	Par Webinaire		
ENTITE	Agence MCA-Morocco		
INTITULE DU PROJET	Travaux de construction d'un dalot, de deux bassins de rétention et des routes d'accès de l'extension de la Zone Industrielle de Had Soualem et de la nouvelle Zone Industrielle de Sahel Lakhyayta.		

<u>PARTICIPANTS</u>: Voir la fiche de présence en Annexe I de ce procès-verbal.

1ère partie - Présentation de l'Appel d'offres

L'Agence MCA-Morocco a organisé le **07 Juillet 2020 à 15h00mn** une réunion d'information afin de présenter le contenu du dossier d'appel d'offres n° **DAO/CB/MCA-M/LI-47/Compact** et de donner des clarifications sur les aspects techniques, de passation de marchés et fiscaux, aux soumissionnaires potentiellement intéressés par cet appel d'offres.

Monsieur Zakaria Sebbar, Responsable de la « Passation des marchés » de l'Agence MCA-Morocco, a ouvert la séance avec une brève présentation d'usage et une explication des objectifs de la réunion, avant de passer la parole à Monsieur Hicham Habchi, Manager Infrastructure de l'Agence MCA-Morocco.

Monsieur Habchi, a présenté brièvement les grands axes du projet d'appel d'offre avant de présenter plus en détail, le contexte, la situation géographique ainsi que la consistance des travaux à réaliser, tels que présentés au niveau des spécifications techniques relatives au dossier d'appel d'offres susmentionné.

Il a également insisté sur quelques points importants à savoir :

La consistance des travaux de l'appel d'offre en question à savoir :

- Un Dalot triple 3.00 x 3.00 m sur oued jinja de 840 ml;
- Deux Bassins de rétention dans l'extension de la ZI de Had Soualem et la nouvelle ZI de Sahel Lakhyayta;
- Les voies d'accès et périphériques de l'extension de la ZI de Had Soualem ;



• Les voies d'accès de la nouvelle ZI de sahel lakhyayta;

Par la suite, M. Habchi a présenté les aspects relatifs aux volets, que les Soumissionnaires doivent prendre en considération lors de la réalisation des travaux, à savoir :

- Environnement, Santé et Sécurité ;
- > Genre et inclusion sociale;
- Plan assurance qualité (PAQ).

Monsieur Amadou Seck, Procurement Agent Manager, de l'Agence MCA-Morocco, a présenté le processus de passation des marchés selon les procédures de MCC en mettant l'accent, d'une part, sur les avantages comparatifs des procédures du MCC et d'autre part, sur les recommandations issues des insuffisances constatées au niveau des offres des soumissionnaires durant les évaluations passées. Il a également précisé que la soumission pour cet appel d'offres doit se faire uniquement sous format électronique, que la date limite pour envoyer les demandes de clarifications est le 10 Juillet 2020 et que la date limite de dépôt des offres est le 04 Août 2020 à 15h00 min, heure locale de Rabat.

Monsieur Sebbar, a repris la parole afin de présenter le volet relatif aux dispositions fiscales, propres aux procédures de MCC, à considérer par les soumissionnaires qui comptent soumettre leurs offres. Les démarches nécessaires pour la partie fiscale sont les suivantes :

- Le don MCC attribué au Maroc est exonéré de toute taxe ou impôt dont la TVA et les droits de douane. L'Agence MCA-Morocco se chargera de déposer les demandes d'exonération auprès de la Direction Générale des Impôts (DGI) ou de l'Administration des Douanes en vue de l'obtention du certificat d'exonération de la TVA ou de la franchise douanière. Tous les coûts existants doivent être inclus dans la proposition financière des soumissionnaires, excepté les montants de la TVA et des droits de douane.
- Un Consultant non-résident sera soumis à la retenue à la source de 10% (IS) pour chaque paiement.
- Pour permettre à un Consultant de facturer en Hors-Taxe, il doit disposer d'un certificat d'exonération de la TVA. La demande d'exonération de la TVA qui sera déposée à la DGI se fait sur la base des factures pro forma fournies par le Consultant à l'Agence MCA-Morocco, après la signature du contrat.
- Les factures pro forma originales doivent inclure le N° d'Identifiant Fiscal (IF). L'IF et L'ICE n'est pas requis pour les Non- résidents ne disposant pas d'IF au Maroc.
- Si le Consultant est un groupement, il doit disposer d'une convention de groupement qui doit mentionner clairement le mandataire, les quotes-parts de chaque membre du groupement, ainsi que leurs comptes bancaires Ou le compte bancaire du conjoint du groupement.
- Le mandataire sera l'interlocuteur de l'Agence MCA-Morocco.

- Si le Consultant principal a recours à des sous-traitants, les sous-traitants ne bénéficient pas d'exonération de TVA mais facturent le montant TTC au Consultant. Ce dernier pourra soumettre une demande de remboursement de la TVA pour les factures réglées en TTC à la DGI selon les dispositions de l'article 103-5 du Code Général des Impôts.

« La présentation PowerPoint » déroulée lors de la réunion et détaillant chaque partie (technique, passation des marchés et les dispositions fiscales) est jointe à ce procès-verbal (Annexe II). Les questions posées et les réponses seront présentées au niveau de la 2^{ème} partie de ce rapport.

2^{ème} partie – Questions/Réponses

Les entreprises n'ayant pas posé de question, le PA ainsi que la DPM ont précisé aux participants qu'ils peuvent toujours envoyer leurs questions par email au : **procurement@mcamorocco.ma** avant le 10/07/2020.

Annexe I : Fiche de présence

N°	NOM	TITRE	ORGANISME	NUMERO DE TELEPHONE	ADRESSE ELECTRONIQUE	SIGNATURE
1	Youssef Medouar	Directeur de la passation des marchés	MCA-Morocco			Webinaire
2	Zakaria Sebbar	Responsable de la passation des marchés	MCA-Morocco			Webinaire
3	Hicham Habchi	Manager Infrastructure	MCA-Morocco			Webinaire
5	Amadou Seck	Procurement Agent Manager	CARDNO- MCA- Morocco			Webinaire
6	Salah Eddine Belhassane	Procurement Spécialiste	CARDNO- MCA- Morocco			Webinaire
7	Abdellah Tannour		CID			Webinaire
9	James Resplandy		STAM		james.resplandy@gmail.com	Webinaire
10	Soukaina El hijazi		SGTM		Soukaina.el.hijazi@gmail.com	Webinaire
12	Achiri		RADEC			Webinaire
14	Younes Agoujil		CTR		y.agoujil@ctr.ma	Webinaire
15	Stéphanie Dongmo		STAIP		staip@staip.ma	Webinaire

Annexe II : Présentation (en Powerpoint)